



**Commune de Gibloux**

Conseil général

Législature 2021-2026

Etat au 29 mai 2024 / N. Galley

<b>QUESTIONS et AUTRES INTERVENTIONS posées en séance du Conseil général adressées au Conseil communal( art. 52 et 54bis RCG)</b>				
<b>N°</b>	<b>Auteur-e</b>	<b>Objet</b>	<b>Posée en séance du</b>	<b>CC responsable</b>
32	Mme Marianne Pittet, Le Glèble, à titre personnel	Home médicalisé du Gibloux, compte 4127.3120.00 Energie et élimination des déchets Connaître le détail des factures et du montant de l'électricité annuelle	27.05.2024	DIC
33	M. Florian Berset représentant le cercle de Le Glèble	Nécessité d'améliorer le service des bus scolaires. Sachant que de nouvelles dispositions pourront être décidées en 2024 avec de futurs prestataires, nous aimerions que cette question des transports puisse être regardée d'une façon plus élargie. Nous savons que tous les villages de la commune ne sont pas desservis par les transports publics avec la même régularité et les mêmes cadences. Pour conséquence, les services de la commune ne sont pas accessibles de façon équitable à tous les habitants. Je citerai deux exemples : -La jeunesse : le rapport d'activité nous montre clairement que les jeunes de Villarsel, d'Estavayer, Grenilles ou Posat sont très peu nombreux à fréquenter les activités de Midnight. -Les séniors : le rapport d'activité de Gibloux Solidaires nous montre que les séniors du Glèbe sont peu nombreux à fréquenter leurs activités et qu'inversement, ils sont très demandeurs de leur service de transport. Puisqu'une réflexion va être menée pour améliorer les transports scolaires, il est demandé si le Conseil communal pouvait également porter une réflexion sur notre politique de transport au sein de la commune afin de garantir une offre équitable pour tous les habitants de Gibloux. Du fait de ma démission et en vertu de l'article 53 du Règlement du Conseil général, la question sera reprise par Marianne Pittet.	27.05.2024	JUG
34	Mme Marianne Pittet représentant le cercle de Le Glèble	Les frais d'électricité de la commune se montent à plus de CHF 362'000.-. Nous parlons beaucoup en ce moment d'autonomie énergétique et nous allons voter le 9 juin sur la loi pour l'approvisionnement en électricité reposant sur des énergies renouvelables. Gibloux a renouvelé récemment son label Cité de l'énergie. Dès lors, nous aimerions savoir quels bâtiments communaux sont équipés de panneaux photovoltaïques, quelle est la production en kWh et quel revenu cela génère pour la commune.	27.05.2024	JON/PAC

Farvagny, le 29 mai 2024 / N. Galley